

La VAE - Validation des Acquis de l'Expérience - offre la possibilité d'**obtenir un diplôme ou une certification sur la base de son expérience** et sans avoir à passer les épreuves sous la forme traditionnelle.

La VAE : une autre façon d'obtenir un diplôme

La VAE permet sur la base d'une expérience professionnelle salariée ou bénévole d'au moins 1 an à temps complet, d'accéder à un diplôme ou à une certification professionnelle inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La VAE est une **reconnaissance officielle des compétences par une certification**.

Peuvent être prises en compte, au titre de la validation, l'ensemble des compétences professionnelles acquises dans l'exercice d'une activité salariée, non salariée, bénévole, en rapport direct avec les exigences du diplôme visé. Pour que la demande soit recevable, il faut avoir exercé et pouvoir **justifier d'une activité pendant au moins 1 an en rapport avec le diplôme visé**, en continu ou en discontinu.

Les enjeux

La VAE est un outil de **sécurisation des parcours professionnels**. Elle peut vous aider à :

- Voir reconnaître vos expériences et compétences
- Evoluer dans votre emploi
- Réduire votre parcours de formation
- Présenter un concours ou intégrer une formation qui exige un diplôme préalable
- Obtenir une certification particulière pour respecter les conditions réglementaires liées à l'exercice d'une profession

Les certifications concernées

Nos consultants vous aideront à choisir parmi **900 certifications** celle la mieux adaptée à votre expérience et votre projet.

Ministère de l'Éducation nationale

- Du CAP au BTS
- Diplôme d'État Moniteur éducateur (DEME)
- Éducateur spécialisé (DEES - DEETS)
- Diplôme de Comptabilité Gestion (DCG)
- Diplôme Supérieur de comptabilité Gestion (DSCG)

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

- Diplôme d'Etat Agent Educatif et Social (DEAES)
- Diplôme d'État Aide-soignante (DEAS)
- Diplôme d'État Auxiliaire de puériculture (DEAP), Éducatrice de jeunes enfants
- Préparateur en pharmacie hospitalière

Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social

- Titres professionnels du niveau V au niveau III